











CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SUPERVISION (SÉCURITÉ URBAINE ET SURETÉ BÂTIMENTAIRE)











1 - DESCRIPTION DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SUPERVISION







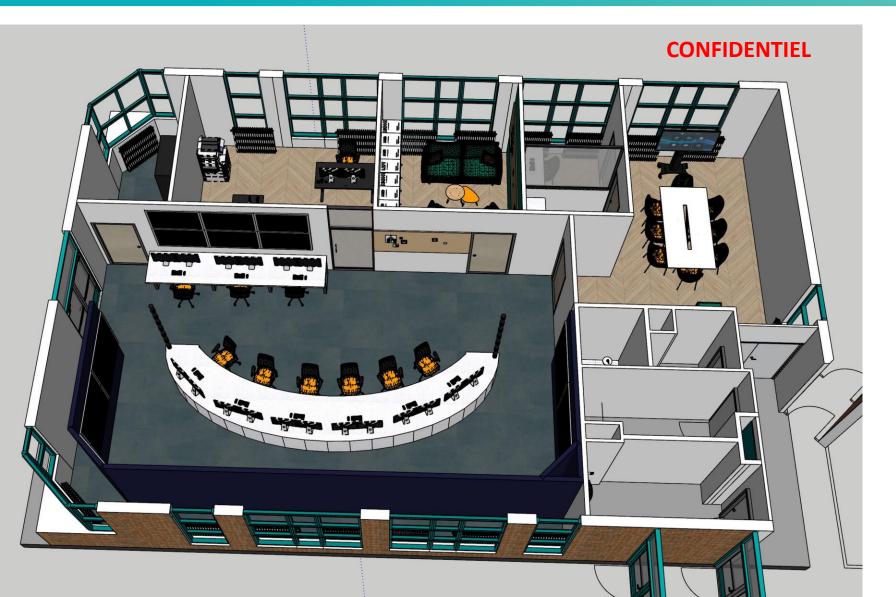
1 - INNOVATION ET ORIGINALITE

Le centre départemental de supervision du Val d'Oise offre un outil unique et innovant adapté à l'ensemble des collectivités territoriales du Val d'Oise.

Dans la continuité du projet de déploiement du réseau de fibre optique sur le territoire et la mise en place du Data centre souverain, le syndicat a mis en œuvre un centre départemental de supervision, mettant à disposition des communes les outils et services suivants :

- Hyperviseur de sûreté: vidéoprotection, contrôle d'accès, intrusion,
- Outils d'analyse IA temps réel et a posteriori,
- Intégration de la dimension "territoire connecté" pour compléter les alertes de sûreté à l'aide de l'IoT,
- Plateforme de détection et de suivi des dépôts sauvages de déchets par l'analyse IA d'images satellites,
- Data center souverain et sécurisé pour le stockage des images,
- Boucle optique dédiée FON permettant le raccordement des réseaux locaux au CDS VO,
- Opérateur de surveillance 24/7.

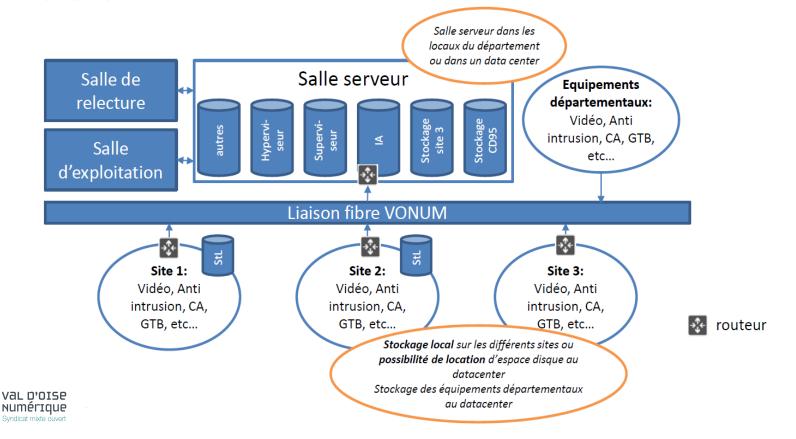
1 - Plans techniques du CDS VO



- Transports des flux
- Affichage et visionnage 7/24 des images
- Gestion des alarmes de logiciels d'analyses d'images, de centrales d'intrusion, de boutons d'urgence, PPMS
- Tableaux de bord
- Gestion des procédures d'urgence
- Enregistrement redondé et sécurisé
- Hypervision batimentaire et intégration de système tiers
- · (...)

1 - Plans techniques de l'infrastructure

Synoptique général



- Transports des flux
- Affichage et visionnage 7/24 des images
- Gestion des alarmes de logiciels d'analyses d'images, de centrales d'intrusion, de boutons d'urgence, PPMS
- Tableaux de bord
- Gestion des procédures d'urgence
- Enregistrement redondé et sécurisé
- Hypervision batimentaire et intégration de système tiers
- (...)





2 - QUELS AVANTAGES POUR MA COLLECTIVITÉ?







2 - Les avantages décisifs du CDS VO

- Visionnage mutualisé pour les collectivités dépourvues de CSU local
- CSU de repli pour les collectivités disposant d'un CSU local
- Sécurisation et redondance de l'enregistrement des images
- Interconnexion simplifiée avec les forces de l'ordre de l'Etat
- Interconnexion simplifiée avec les réseaux locaux de vidéoprotection
- Mutualisation de services et d'équipements :
 - caméras mobiles
 - analyse et traitements complexes des images
 - études, assistance technique, formation
 - environnements dédiés (à définir)
 - possibilité de maintenance mutualisée des réseaux locaux (à venir via Centrale d'Achat)



2 - Les avantages décisifs du CDS VO

- Maitrise des coûts (capex & opex): acquisition, maintenance, exploitation, modernisation
- Maintien des solutions à l'état de l'art : connectivité, serveurs, VMS, cybersécurité, hypervision & IA,
- Innovation et expertise technique au bénéfice des membres
- Sécurisation par la redondance et la résilience des infrastructures mobilisées pour la remontée de flux, le visionnage et l'enregistrement (FON, DC TIER 3+, architecture hyperconvergée, ...)
- → le CDS VO a vocation d'unifier _ de manière agnostique, réversible et ouverte _ les systèmes nécessaires à l'exploitation centralisée de systèmes locaux de vidéoprotection
- quelques prérequis techniques d'interopérabilité pour interconnecter un réseau local au CDS VO





3 - GRILLE TARIFAIRE DES SERVICES







3 - GRILLE TARIFAIRE

Désignation du service	Frais d' Accès au Service (forfait)	Récurrent annuel par indicateur retenu
Forfait INFRA CDS VO via GENETEC incluant: l'étude de connectivité, l'intégration (VMS, HV), l'enregistrement des images (30j) pour les réseau locaux sous VMS Genetec	5 000 € par entité adminstrative + 2 500 € par serveur local sous génétec	50 € HT/an/flux
Forfait INFRA CDS VO via HYPERVISEUR incluant : l'étude de connectivité, l'intégration (VMS, HV), l'enregistrement des images (30j) pour les réseaux locaux sous VMS différent de Genetec	5 000 € par entité adminstrative es images (30j) + 2 500 € par serveur local sous autre VMS + 100 € HT par caméra *	
Forfait EXPLOITATION HO+HNO CDS VO incluant : Supervision des images en heures ouvrées, visionnage et relecture. Lundi au Vendredi - HO= 7h-19h - HNO =19h -7h	néant	350 € HT /an/flux
Forfait EXPLOITATION HWE CDS VO incluant : Supervision des images en heures ouvrées, visionnage et relecture. HWE = Samedis & Dimanches - H24	néant	100 € HT/an/flux
Forfait EXPLOITATION 365/24/7 CDS VO incluant : Supervision des images en heures ouvrées, visionnage et relecture. 365/24/7 = Lundi au Dimanche - H24	néant	420 € HT /an/flux
Forfait EXPLOITATION NUIT CDS VO incluant : Supervision des images en heures ouvrées, visionnage et relecture. CŒUR DE NUIT = 8 heures de visionnage durant les HNO	néant	200 € HT/an/flux
Forfait COLLECTE DONNEES PUBLIQUES: Mise à disposition d'une licence d'analyse d'image permettant le comptage, la discrimination d'éléments (véhicule, piéton, moto,), la détection de dépôts sauvages, l'aide à la verbalisation,	néant	300 € HT/mois/licence
Forfait ENREGISTREMENT 3 jours incluant le prérequis de l'intégration de la caméra au CDS VO	3 000 € HT par entité adminstrative + 2 500 € HT par serveur local + 100 € HT par caméra (si VMS Genetec)	20 € HT/an/optique
Forfait ENREGISTREMENT 8 jours incluant le prérequis de l'intégration de la caméra au CDS VO	3 000 € HT par entité adminstrative + 2 500 € HT par serveur local + 100 € HT par caméra (si VMS ≠ Genetec)	40 € HT/an/optique
Forfait ENREGISTREMENT 16 jours incluant le prérequis de l'intégration de la caméra au CDS VO	3 000 € HT par entité adminstrative + 2 500 € HT par serveur local + 100 € HT par caméra (si VMS ≠ Genetec)	70 € HT /an/optique
Forfait ENREGISTREMENT 31 jours incluant le prérequis de l'intégration de la caméra au CDS VO	3 000 € HT par entité adminstrative + 2 500 € HT par serveur local + 100 € HT par caméra (si VMS ≠ Genetec)	120 € HT /an/optique

Désignation du service	Frais d' Accès au Service (forfait)	Récurrent annuel par indicateur retenu
Intégration d'une caméra au VMS*	200 € par caméra	30 € HT/ an/ caméra
Analyse sur réquisition d'images (par heure)	néant	120,00 € HT/heure
Accès à un poste de visionnage sans opérateur	néant	75,00 € HT /heure
Formations VMS des opérateurs (groupe de 4)	500 € / demi-journée	néant
Etude raccordement (AMO)	500 € par site	néant
Raccordement FON réseau VP local au CDS VO (FON)	sur devis••	sur devis ••
Raccordement réseau VP local au CSU (activation 1 Gb/s)	3 500 € /	350 € HT/an
Prêt de caméra mobile (inférieur à 7 jours)	500 €	50 €/jour
Prêt de caméra mobile (inférieur à 15 jours)	1000 €	40 €/jour
Fourniture d'un environnement dédié	A définir	A définir
Maintenance curative de caméras *** niveau elevé : GTI = 4h & GTR = 48h (24/7)	néant	489,20 €/caméra/an
Maintenance curative de caméras *** niveau standard : GTI = 4h & GTR = 48h de 8h-20h (sauf dimanche)	néant	405,76 €/caméra/an
Maintenance curative de caméras *** niveau basique : GTI = 4h & GTR = 48h de 8h-18h (sauf week-end)	néant	318,12 €/caméra/an
*inclut le coût d'acquisition de la licence VMS utilisé au CDS VO pour la caméra •• selon catalogue tarifaire DSP VORTEX / DEBITEX ••• inclut le remplacement d'un équipement jusqu'à hauteur de 150 € HT (au-delà sur devis)		

3 - SIMULATION

Comparatif pour un dispositif de 100 caméras

POSTES	CSU ou CSUI	CDSVO
INFRASTRUCTURE EXPLOITATION ET STOCKAGE	60 000 €	7 500 €
RÉSEAU	30 000 €	
LICENCES	25 000 €	
TOTAL HT INVESTISSEMENT	115 000,00 €	7 500 €
EXPLOITATION PAR AN 5/7 En heures ouvrées	80 000 € 2 agents 5/7 HO	35 000 € 5/7 HO
EXPLOITATION PAR AN 24/7	280 000 € 7 agents 24/7	42 000 € 24/7
MAINTIEN DE L'INFRASTRUCTURE SUR 5 ANS	40 000,00 €	25 000 €





4 - LE CADRE JURIDIQUE







4 - Le fondement juridique du CDS VO

- Article 42 de la loi n° 2021-646 du 25 mai 2021
- Article L. 132-14 du Code de la Sécurité Intérieure
- ❖ Statuts du Syndicat dont sa nouvelle compétence 2.2.5 « dispositifs mutualisés de vidéoprotection »
- → Conventionnement avec le représentant de l'Etat dans le département pour définir les modalités d'intervention des forces de sécurité de l'Etat
- Conventionnement avec les collectivités souhaitant s'inscrire dans la démarche de mutualisation incluant, le cas échéant, les modalités de mise à disposition de moyens humains accrédités
- → Processus d'échanges avec les polices municipales (à définir)



- → Les membres restent compétents en matière de DPLD
- Tout est mis en œuvre dans le respect de l'autorité du Maire ou du Président de l'EPCI





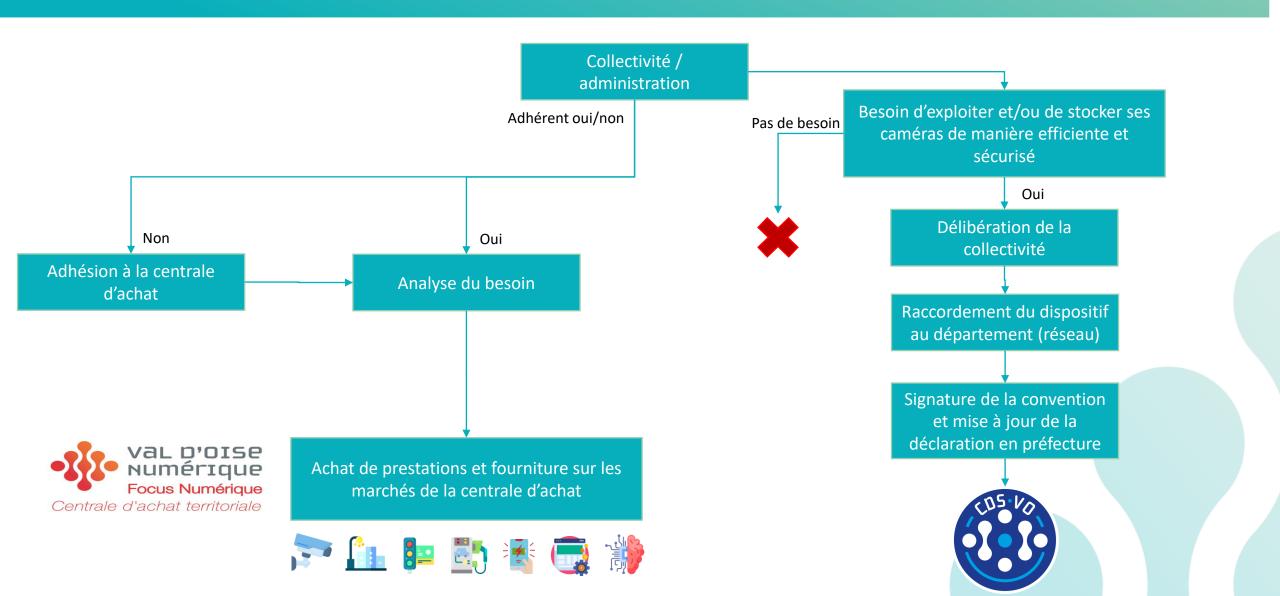
5 – MÉTHODOLOGIE D'ADHÉSION







5 - PROCESSUS VONUM



Contact vonum

Rachid ADDA

Directeur général

tel.: +331 34 25 30 15

port.: +336 33 74 15 30

secrétariat : +331 34 25 37 33

www.valdoisenumerique.fr